

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 10 octobre 2012

Résolution: CE12 1671

---

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'abroger la résolution CM09 0518;
- 2 - d'approuver le projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe Saint-Charles inc. dans le cadre du projet de développement et de mise en valeur des Ateliers du CN sis au 1830-1880, rue Le Ber, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 3 - d'approuver le projet d'acte de garantie hypothécaire de deuxième rang consenti par Les Cours Pointe Saint-Charles inc. en faveur de la Ville, au montant de 2 000 000 \$, sur le lot 4 664 263 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1125843001  
/pl

Michael APPLEBAUM

---

Président du comité exécutif

Colette FRASER

---

Greffière adjointe

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 12 octobre 2012